

# ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar  
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



*Numéro 11*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
**AIDELF**

# Facteurs associés aux sorties d'épisodes de faible revenu dans la petite enfance : que nous révèlent les données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) ?

Hélène DESROSIERS, Nathalie VACHON, Lucie GINGRAS, Ghyslaine NEILL  
Direction Santé Québec, Institut de la statistique du Québec, Canada

## 1. Introduction

Au Canada comme dans de nombreux autres pays industrialisés, une proportion croissante d'enfants sont exposés aux difficultés économiques que vivent leurs parents. En effet, alors qu'on a observé une stabilité relative de la fréquence du faible revenu chez les enfants pendant les années 80 et au début des années 90 (Picot et Myles, 1995), la situation a changé vers la fin de la dernière décennie. Une comparaison des données de l'Enquête sur la sécurité financière de 1999 à celles de l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1984 réalisées par Statistique Canada révèle que, si, dans l'ensemble, les Canadiens sont en général plus riches aujourd'hui qu'ils ne l'étaient au milieu des années 80, on observe un repli de la richesse médiane des jeunes familles canadiennes. Des facteurs tels que l'accroissement des emplois atypiques et précaires ou encore l'érosion du salaire minimum expliqueraient en partie cette baisse. En outre, non seulement les jeunes gens font leur entrée dans le groupe des travailleurs à un âge plus avancé mais ils y entrent en ayant des dettes plus élevées que jamais en raison de la nécessité accrue d'une éducation supérieure (Presse canadienne, 2002).

Dans son rapport *Données de base sur la pauvreté au Canada*, le Conseil canadien de développement social (CCDS, 2000) mentionne que l'une des tendances les plus inquiétantes est que depuis le milieu des années 90 le système fiscal et les transferts du gouvernement n'arrivent plus à endiguer la disparité du revenu entre les ménages riches et les pauvres. L'analyse des statistiques de 1989 à 1998 montre que depuis 1994, l'écart de revenu après impôt a augmenté. En cela, le Canada suit une tendance observée dans de nombreux pays de l'OCDE. Chez les ménages avec enfants, en particulier, le système d'imposition et de transfert n'aurait pas réussi à contenir ou à compenser la perte des revenus salariaux (Oxley *et al.*, 1997).

Dans un tel contexte, alors qu'en 1989, un enfant sur sept (14,4%) vivait sous le seuil de faible revenu avant impôt<sup>1</sup>, lorsque le Parlement canadien a adopté une motion pour éliminer la pauvreté infantile avant l'an 2000, en 1999, la situation s'était aggravée avec près d'un enfant sur cinq (18,5%) connaissant cette situation (Campagne 2000, 2002). Selon l'UNICEF, le taux de pauvreté des enfants au Canada est l'un des pires parmi les 16 pays industrialisés. Ainsi, au milieu des années 1990, selon une mesure internationale standardisée (MFR après impôt), 13,9% des enfants vivaient dans la pauvreté au Canada, soit un taux plus faible que celui observé aux États-Unis (22,7%) mais nettement plus élevé que celui noté en Suède, le pays de l'OCDE où le taux de pauvreté infantile est le plus bas (2,6%), même si la proportion des enfants vivant en famille monoparentale y est la plus élevée (21,3%) (UNICEF, 2000).

Les études récentes sur la dynamique du faible revenu réalisées au Canada ou dans d'autres pays industrialisés, à partir de différentes mesures, suggèrent que la proportion de personnes susceptibles de connaître la pauvreté *à un moment ou l'autre* est bien plus élevée

<sup>1</sup> Tel que défini par Statistique Canada (pour plus de détails, voir la section 4).

que ne l'indique le portrait observé à un moment donné dans le temps. Elles ont permis d'identifier deux grandes catégories de personnes pauvres : celles qui connaissent cette situation de façon transitoire en raison d'événements ponctuels tels que la maladie, le départ d'un conjoint etc., et celles expérimentant cette situation pendant une période prolongée (Oxley *et al.*, 2000 ; pour le Canada, voir par exemple Finnie, 2000). Les enfants sont nettement plus susceptibles d'appartenir à cette dernière catégorie qui regroupe une proportion croissante des ménages pauvres au Canada. Parallèlement, on observe une augmentation de la proportion des familles situées au plus bas de l'échelle sociale parmi l'ensemble des familles pauvres avec enfants (CCDS, 2000). Une des manifestations de cette tendance est la surreprésentation des enfants chez les personnes ayant recours à des programmes de secours alimentaires d'urgence au Canada : ainsi, en 2001, les enfants de moins de 18 ans qui ne représentent que juste un peu plus du quart de la population canadienne comptaient pour 41 % des bénéficiaires des banques alimentaires (Wilson avec la coll. de Tsoa, 2001).

Ces constats sont fort préoccupants étant donné les coûts sociaux et de santé à court ou à long terme associés à la pauvreté infantile, comme l'ont montré de nombreuses études au cours des dernières décennies, en particulier celle vécue à un âge précoce ou ayant perduré plusieurs années (Duncan et Brooks-Gunn, 1997 ; pour une revue voir entre autres Desrosiers *et al.*, 2002 ; Seccombe, 2000). On comprendra l'intérêt d'identifier non seulement la prévalence de la pauvreté chez les enfants à un moment donné dans le temps, mais aussi les facteurs associés aux mouvements hors de celle-ci.

Quelle proportion d'enfants ont commencé leur vie dans un ménage à faible revenu ? Parmi les jeunes enfants connaissant des conditions de vie difficiles une année donnée, quelle proportion ont vu leur sort s'améliorer ? Quels sont les facteurs associés aux sorties d'épisode de faible revenu au cours de ces premières années de développement rapide chez l'enfant ? Voilà les principales questions auxquelles nous nous attardons dans les analyses qui suivent, à partir des données des trois premiers volets de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002), réalisée auprès d'une cohorte d'environ 2 000 enfants nés à la fin des années 90. Plus précisément, nous cherchons à voir dans quelle mesure des facteurs tels que l'insertion des mères en emploi, ou encore les changements dans la situation familiale, peuvent contribuer aux mouvements hors de la situation de faible revenu chez les enfants dans leurs premières années de vie. Après avoir effectué un bref survol des études ayant porté sur les facteurs associés aux transitions entre pauvreté et non-pauvreté, nous présentons l'échantillon d'analyse et discutons des avantages et des limites de la mesure de faible revenu retenue ici. Nous dressons ensuite un portrait descriptif des enfants nés dans un ménage à faible revenu. Dans la seconde partie, des analyses sont effectuées afin de cerner l'effet net de différentes variables sur les sorties d'épisode de faible revenu vers l'âge de 1 an et ½, d'une part, puis vers l'âge de 2 ans et ½, pour ceux qui connaissaient cette situation l'année précédente, d'autre part. Cette seconde série d'analyses devraient permettre de cerner notamment l'effet de la durée de la situation de faible revenu sur les probabilités de sortie des enfants d'un épisode de faible revenu.

Ces questions apparaissent importantes du point de vue des politiques sociales, dans la mesure où les familles connaissant une situation économique précaire liée à la naissance d'un enfant ont besoin, on peut le penser, d'une aide différente de celles exposées à ces conditions sur une plus longue période.

## 2. Au début de la vie : un risque de pauvreté accrue ?

Les études menées sur la pauvreté infantile indiquent que les enfants d'âge préscolaire sont plus susceptibles que les autres d'être exposés à des conditions économiques précaires. Les difficultés d'insertion en emploi des jeunes parents et, en particulier, celles vécues par les mères seules, ou encore les faibles gains d'emploi chez les jeunes parents, rendent sans doute

compte en grande partie de ce risque accru. Cette situation de précarité est encore plus marquée au tout début de la vie, au moment ou l'ajout d'un membre à la famille, combiné à la perte ou à la baisse d'un revenu de travail (ex. : congé de maternité chez les mères en emploi) dans les mois qui suivent la naissance peuvent s'avérer suffisants pour faire basculer un ménage sous le seuil de faible revenu, à tout le moins de façon transitoire. Par exemple, les données du premier cycle de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), réalisée auprès de plus de 22 000 enfants canadiens âgés de moins de 11 ans, indiquent que la probabilité qu'un bébé soit pauvre est 20% plus élevée que pour un enfant de 11 ans (Ross *et al.*, 1996). Dans une analyse antérieure menée à partir des données de l'ÉLDEQ nous avons par ailleurs trouvé que, parmi les enfants québécois nés à la fin des années 90, environ un enfant sur quatre a débuté sa vie dans un ménage à faible revenu ; cette proportion diminue de façon significative à 23% dans l'année qui suit, et à 21% lorsque l'enfant entre dans sa troisième année. Par ailleurs, pour les enfants qui connaissent une situation de faible revenu, le déficit de revenu par rapport au seuil de faible revenu passe de 42% à 38% un an plus tard, pour se maintenir à peu près à ce niveau l'année suivante. En d'autres termes, non seulement la prévalence de faible revenu tend à diminuer dans les premières années de vie de l'enfant, mais le déficit de revenu moyen enregistré par rapport au seuil de faible revenu s'atténue également à partir de ce moment (Desrosiers *et al.*, 2002).

Les données observées pour chacune des années ne permettent toutefois pas de connaître les mouvements de va et vient vers les situations de faible revenu et hors de celles-ci. Les études menées dans divers pays, dont le Canada, ont montré que la proportion de personnes susceptibles de connaître la pauvreté à un moment ou l'autre était plus élevée que le pourcentage observé à un point donné dans le temps, et que les changements substantiels de revenu touchaient une proportion non négligeable de ménages, résultant en des taux de roulement relativement élevés de la population vers et hors la situation de faible revenu (pour une revue voir Noreau *et al.*, 1997).

Qu'en est-il plus spécifiquement chez les enfants ? Au Canada, on a observé que parmi les enfants d'âge préscolaire, environ trois sur dix a connu une situation de faible revenu pendant au moins une année entre 1993 et 1998 (Morissette et Zhang, 2001). Au Québec, selon les données de l'ÉLDEQ, une proportion semblable a connu cette situation entre leur naissance et l'âge d'environ 2 ans et ½. Pour environ la moitié d'entre eux celle-ci s'est avérée temporaire tandis qu'une proportion équivalente (environ 16% de l'ensemble des enfants) a connu de façon persistante des conditions de vie difficiles jusqu'à l'âge de 2 ans et ½ (Desrosiers *et al.*, 2002).

Comment certaines familles avec de jeunes enfants arrivent-elles à passer au-dessus du seuil de faible revenu alors que d'autres s'y maintiennent ? Peu d'études ont abordé cette question. Picot *et al.* (1999) ont trouvé que les mouvements d'entrée et de sortie d'une situation de faible revenu chez les enfants canadiens entre 1993 et 1994 étaient attribuables, dans des proportions semblables, aux changements dans la composition de la famille et dans la situation en emploi des parents (rémunération et nombre d'heures travaillées) et ce, tant chez les familles monoparentales que biparentales<sup>2</sup>. Cette étude, qui porte sur les enfants âgés de moins de 17 ans en 1993, souligne également l'importance de la qualification, particulièrement pour les parents seuls. Mais au-delà de la qualification, le double revenu ressort comme facteur prépondérant de sortie d'épisodes de pauvreté. Selon Gascon (2000), alors que pour les familles où les deux parents sont présents la pauvreté serait pratiquement éliminée au Canada si les membres de ces couples avaient travaillé à temps plein, près de la moitié des familles monoparentales auraient été pauvres malgré un travail à temps plein. Même avec un diplôme

---

<sup>2</sup> Dans cette étude la mesure de faible revenu utilisée est définie comme correspondant à 50% du revenu familial médian corrigé en fonction des équivalents adultes pour 1993.

universitaire, ces familles conservent un taux de pauvreté prédit très élevé ce qui suggère que la présence d'un seul gagne-pain responsable d'au moins un enfant dépendant reste aujourd'hui bien souvent très insuffisant pour générer un revenu qui permettrait de combler les besoins essentiels de la famille. De façon générale, le problème de la pauvreté chez les couples serait, toutes choses égales par ailleurs, davantage lié à l'accès au marché de l'emploi qu'aux caractéristiques de l'emploi occupé comme tel (ex. : nombres d'heures travaillées) alors qu'en contrepartie, chez les familles monoparentales il serait davantage lié à un manque de capital humain ou à tout le moins à un rendement peu intéressant de celui-ci sur le marché du travail (Gascon, 2000).

L'importance pour les familles de bénéficier d'un double revenu, pour participer pleinement à la vie sociale et parfois simplement pour réussir à subvenir à leurs besoins de base, est de plus en plus reconnue dans les pays industrialisés. Comme mentionné dans un récent rapport de l'OCDE, dans une économie caractérisée par la précarité d'emploi et de faibles gains d'emploi chez les travailleurs peu qualifiés : « Les ménages comptant plusieurs travailleurs sont plus à même d'ajuster leur offre de travail pour compenser des pertes d'emplois ou des baisses de rémunérations d'autres membres » (Oxley *et al.*, 2000).

D'autres études canadiennes récentes ont cherché à documenter les caractéristiques des personnes qui connaissent une situation de faible revenu de longue durée plutôt que transitoire. Selon Morrissette et Zhang (2001), outre les enfants de moins de 6 ans et les personnes de tous âges appartenant à une famille monoparentale, les immigrants admis au Canada depuis moins de dix ans seraient plus susceptibles de connaître de longs épisodes de pauvreté, principalement en raison des difficultés qu'ils éprouvent à trouver un emploi ou à faire reconnaître leur compétence (Finnie, 2000). Enfin, d'autres études réalisées dans les pays industrialisés montrent que les ménages dont le chef est jeune et peu scolarisé seraient également plus à risque (Oxley *et al.*, 2000), et que plus longue est la période pendant laquelle un individu reste dans une situation de faible revenu, moins il a de chances d'en sortir l'année suivante (Huff-Stevens, 1994 ; Finnie, 2000 ; Laroche, 1997). Fait à noter par ailleurs, une fraction non négligeable des personnes connaissant une pauvreté chronique occuperaient un emploi (Oxley *et al.*, 2000).

Enfin, au Canada, l'étude de Picot *et al.* (1999) a également montré que, toutes choses égales par ailleurs, l'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire l'écart par rapport au seuil de faible revenu est, comme on pouvait s'y attendre, étroitement lié à la probabilité qu'ont les enfants de sortir d'une situation de faible revenu.

L'analyse qui suit vise précisément à cerner les répercussions de ces différents facteurs sur les sorties d'une situation de faible revenu dans les premières années suivant la naissance.

### 3. Échantillon d'analyse

L'échantillon initial est composé de 1 985 enfants québécois nés au Québec en 1997-1998 et ayant participé aux trois premiers volets de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec. Pour l'analyse des sorties d'épisode de faible revenu, l'échantillon est composé de 453 enfants ayant vécu leurs premiers mois de vie dans un ménage à faible revenu et pour lesquels on connaît l'issue de l'épisode de faible revenu l'année suivante et de 385 enfants ayant connu cette situation entre 5 et 17 mois pour lesquels le revenu du ménage vers l'âge de deux ans et demi est également connu.

### 4. Mesure de pauvreté

Les seuils de pauvreté varient largement selon l'approche utilisée, soit l'approche « absolue » (revenus nécessaires à une subsistance physique essentielle) ou « relative »

(revenus permettant la pleine participation à la société). Au Canada et au Québec, il n'existe pas de seuil officiel de pauvreté ni de consensus sur la façon de la mesurer.

Dans notre étude, un ménage est classé dans la catégorie « faible revenu » si son revenu annuel *brut* provenant de toutes sources<sup>3</sup> se situe sous le seuil (avant impôt) défini par Statistique Canada selon sa taille d'unité familiale et celle de sa région de résidence. Plus précisément, ces seuils de faible revenu (SFR) correspondent au niveau de revenu à partir duquel un ménage va consacrer en moyenne à l'alimentation, aux vêtements et au logement une part de son revenu avant impôt supérieure de 20 % à celle consacrée par la famille moyenne soit plus de la moitié (54,7%) de ce revenu<sup>4</sup>.

La mesure utilisée ici est donc relative ; elle s'apparente plus à une mesure d'inégalité que de pauvreté. Ainsi les personnes se situant sous le SFR peuvent se trouver dans une situation financière précaire et éprouver certaines difficultés à participer pleinement à la société (ex. : accès limité à certains services ou activités destinées aux enfants) du fait qu'elles consacrent une part plus grande de leur budget aux besoins de base qu'une famille de même taille et vivant dans une région de taille comparable. Selon le Conseil canadien de développement social (CCDS, 2000), les SFR correspondent aux normes de vie acceptées au Canada. En outre, diverses recherches ont montré que les conséquences les plus négatives du faible revenu sur le développement des enfants commencent à se faire sentir lorsque le revenu familial s'approche des niveaux de revenu correspondant aux SFR (Ross et Roberts, 2002).

En ce sens, si on s'intéresse aux conséquences d'une situation économique précaire sur les enfants, au risque qu'ils courent de manifester un ensemble de problèmes de santé et de développement, les seuils de faible revenu apparaissent pertinents. Ils correspondraient alors en quelque sorte à un concept de « pauvreté des chances ». Cette approche est conforme à la position du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), pour lequel la pauvreté est non seulement monétaire et économique, mais peut également se mesurer au regard du développement humain. Dans ce cas ci, c'est l'impossibilité d'effectuer certains choix permettant aux individus de participer pleinement à la société qui doit être pris en compte.

D'entrée de jeu, précisons que les questions sur le revenu du ménage ont été posées à chacun des volets de l'étude alors que les enfants avaient environ 5 mois (volet 1998), 17 mois (volet 1999) et 29 mois (volet 2000), et portent sur le revenu du ménage dans l'année précédant l'enquête. L'évaluation du statut de suffisance de revenu étant annuelle, cette façon de faire a pour effet, on le comprendra, de rendre invisibles les courts épisodes de pauvreté auxquels ont pu être exposés certains enfants<sup>5</sup>. Pour les États-Unis, Ruggles (1990) a estimé que le fait d'utiliser des données mensuelles plutôt que des données annuelles pouvait accroître le nombre de périodes de pauvreté de 20 à 25 pour cent. Il y a toutefois moins lieu de s'inquiéter pour les ménages connaissant de tels accidents de parcours.

Il importe de souligner par ailleurs que les estimations de pauvreté dérivées des SFR avant impôt sont en général supérieures (environ cinq points de pourcentage) à celles obtenues à partir des SFR après impôt et ce, en raison du système d'imposition progressif sur le revenu

---

<sup>3</sup> Dans l'ÉLDEQ, le revenu déclaré est le revenu avant impôt et retenues, au cours des 12 mois précédant l'enquête, de tous les membres qui vivent habituellement dans le ménage dont fait partie l'enfant cible. Il inclut les revenus du marché (ex. : salaires et traitements tirés d'un emploi, revenus de placement), les paiements de transfert (ex. : assurance-emploi, prestations d'aide sociale, diverses prestations pour enfants) et les autres revenus.

<sup>4</sup> Par exemple, pour une famille de deux adultes et de deux enfants habitant à Montréal, le seuil de faible revenu avant impôt (base de 1992) établi pour l'année de référence 1999 se situe à \$ 22 357 (Paquet, 2001).

<sup>5</sup> L'inverse semble toutefois moins probable. En effet, on peut penser qu'une proportion relativement faible d'enfants appartenant à des ménages considérés pauvres une année donnée ont connu des sorties « significatives » de faible revenu compte tenu de l'endettement auquel ils sont davantage sujets.

prévalant au Canada<sup>6</sup>. Une analyse effectuée par Noreau *et al.* (1997) révèle toutefois que les taux de transition (passages en dessous et au-dessus du seuil de faible revenu) ne sont que marginalement affectés lorsqu'ils sont basés sur les seuils de faible revenu avant impôt plutôt que sur les seuils après impôt.

## 5. Résultats<sup>7</sup>

### 5.1 La situation de faible revenu dans les premières années de vie : mouvements entrants, mouvements sortants

Selon la définition retenue, 26% des enfants québécois nés à la fin des années quatre-vingt dix ont vu le jour dans un ménage à faible revenu. Parmi ces enfants, environ quatre sur dix ont vu leur situation s'améliorer à un moment ou l'autre avant d'avoir atteint l'âge d'environ 2 ans et ½. Des enfants qui connaissaient une situation économique précaire durant leurs premiers mois de vie, environ le quart en étaient sortis l'année suivante. De même, de tous les enfants qui ont connu une période de faible revenu vers l'âge d'un an et demi, environ 27% avaient vu cette situation se modifier par la suite. Par comparaison, les mouvements entrants sont plus rares : chez les enfants ayant vécu leurs premiers mois de vie dans un ménage dont le revenu était suffisant, le quart environ de ceux nés dans une famille monoparentale et autour de 2% seulement de ceux nés entourés de leurs deux parents vont connaître une situation économique précaire à un moment donné au cours des deux périodes suivantes (Desrosiers *et al.*, 2002).

De faibles variations de revenu pour les ménages proches des seuils de faible revenu peuvent donner lieu à des transitions entre pauvreté et non-pauvreté, mais celles-ci sont peu pertinentes du point de vue économique et social. Or, une étude de Noreau *et al.* (1997) réalisée au Canada, ainsi que l'étude de Antolin *et al.* (1999) menée dans quatre pays de l'OCDE, révèlent que le nombre de ce type de transitions est très minime. En outre, les premières analyses réalisées à partir des données de l'ÉLDEQ ont révélé que les mouvements hors et vers la situation de faible revenu sont généralement attribuables à un changement notable du revenu. Par exemple, l'augmentation médiane de revenu pour les ménages sortis de faible revenu dans l'année suivant la naissance (entre l'âge de 5 mois et 17 mois) se situe à \$ 13 500. Par comparaison, pour les ménages demeurés sous le seuil de faible revenu, le changement médian quant au revenu s'élevait à 1 500 \$ seulement. Des écarts du même ordre sont observés pour la période suivante (1999-2000 : 17 mois à 29 mois environ) (Desrosiers *et*

<sup>6</sup> En effet, un tel système d'imposition, c'est-à-dire un système dans lequel les contribuables ayant des revenus plus élevés sont imposés à un taux supérieur à celui qui s'applique aux personnes dont le revenu est plus faible, engendre souvent une distribution du revenu plus comprimée. Par conséquent, certaines familles se situant dans la catégorie de faible revenu avant que l'on tienne compte des impôts se retrouvent dans une meilleure position relative lorsque le calcul est basé sur le revenu après impôt (Paquet, 2001). Mentionnons que si les mesures de faible revenu basées sur les seuils avant impôt peuvent être critiquées parce qu'elles ne prennent pas en compte les effets redistributifs de la fiscalité, les mesures après impôt ne sont pas non plus sans poser problème puisqu'elles ne font aucun ajustement en fonction des composantes fiscales régressives comme les charges sociales et les taxes à la consommation qui affectent plus fortement les moins nantis. Or, cela doit être pris en compte dans le contexte canadien où on observe une hausse des tarifs d'utilisation pour divers services publics subventionnés destinés aux enfants comme l'éducation, certains soins de santé ou encore diverses activités sportives, culturelles ou des loisirs.

<sup>7</sup> Dans les analyses qui suivent les données ont été pondérées de manière à pouvoir être inférées aux sous-populations concernées. En outre, l'effet de plan moyen de l'enquête (1,3) a été pris en compte dans les analyses bivariées (tests du khi-deux) ; le seuil de signification retenu est de 0,05. Ce n'est pas le cas, par contre, pour les analyses multivariées basées sur la régression logistique (section 5.3.2). Aussi, afin d'éviter de conclure que certains paramètres sont significatifs alors qu'ils ne le seraient pas si on tenait compte du plan de sondage complexe, seuls les rapports de cotes pour lesquels le seuil observé est inférieur à 0,01 sont rapportés dans le texte.

*al.*, 2002). Cela suggère que des événements importants se sont produits dans la vie des ménages ayant connu un changement de statut : changements dans la situation en emploi ou dans la situation conjugale, par exemple. Comme Noreau *et al.* (1997) ont trouvé que l'exclusion des flux de revenu équivalent à moins de 5% du SFR n'avait pas pour effet de réduire de façon significative le nombre de transitions observées, nous avons choisi de retenir l'ensemble des transitions dans l'analyse qui suit.

En quoi les enfants nés dans un ménage à faible revenu se distinguent-ils des autres enfants ayant connu un départ dans la vie plus favorable ?

## 5.2 Portrait des enfants nés dans un ménage à faible revenu

Les données du volet 1998 de l'ÉLDEQ révèlent que les nourrissons dont la mère était âgée de moins de 25 ans à leur naissance, sans diplôme d'études secondaires, immigrantes, ainsi que les enfants issus d'une famille nombreuse (4 enfants ou plus) ou monoparentale, sans revenu d'emploi ou à revenu unique d'emploi, sont plus susceptibles d'avoir vécu leurs premiers mois de vie dans un ménage à faible revenu. Ainsi, les pourcentages d'enfants vivant sous le seuil de faible revenu (avant impôt) parmi ces groupes s'élevaient à 45%, 55%, 61%, 54% et 86% respectivement comparativement à 26% pour l'ensemble des enfants (données non présentées). Bien que les enfants nés dans un ménage à faible revenu forment une population plus homogène que celles des enfants plus favorisés, on observe une proportion non négligeable de ces enfants parmi les groupes jugés généralement moins à risque.

C'est le cas par exemple de 30% des enfants dont la mère est âgée de 35 ans ou plus, et de 14% de ceux dont la mère détenait un diplôme d'études postsecondaires, et d'une proportion équivalente d'enfants nés dans un ménage pour lequel la principale source de revenu était des revenus de salaire. En outre, parmi les enfants vivant au sein d'une famille biparentale dont les deux parents étaient intégrés au marché de l'emploi, un sur dix a débuté sa vie dans un contexte économique peu favorable (figure 1). Le fait que ces enfants ne soient pas protégés de l'adversité économique peut être attribuable au moins grand nombre d'heures travaillées pendant l'année par leurs parents, ou encore au fait qu'il s'agit de petits salariés. En effet, à la fin des années 90 au Canada, aucun travailleur accomplissant 40 heures de travail par semaine au salaire minimum ne recevait un revenu dépassant le seuil de faible revenu et ce, même en l'absence d'enfant à charge (CNBES, 2002).

### *L'importance du double revenu*

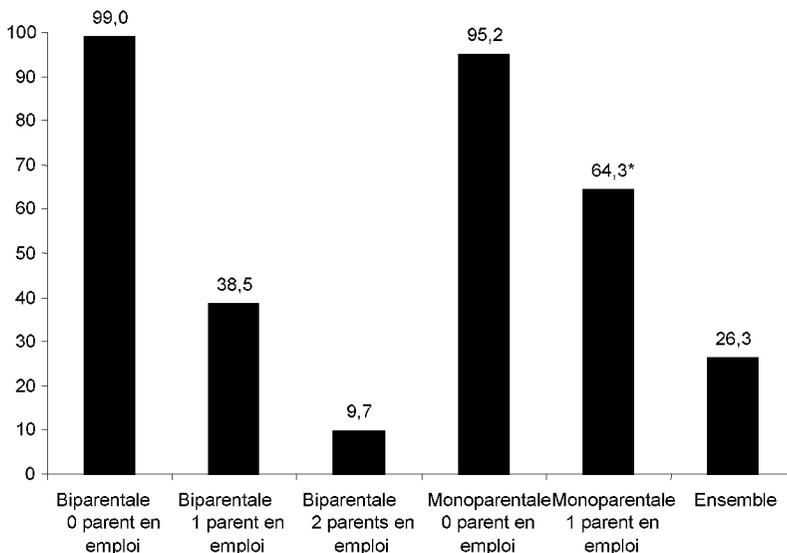
Même si le seul fait de disposer d'un double revenu d'emploi ne protège pas nécessairement les tout-petits de l'adversité économique, clairement, les enfants vivant dans ces familles présentent un risque moins grand de se trouver dans une situation défavorable dans les mois entourant leur naissance. En effet, comme on peut le voir à la figure 1, la proportion d'enfants qui connaissaient une situation de faible revenu passe de 39% chez ceux dont un des deux parents seulement avait occupé un emploi à un moment quelconque au cours de l'année<sup>8</sup>, à environ 6 sur 10 chez ceux dont la mère seule a déclaré être en emploi, et atteint presque 100% dans les familles monoparentales ou biparentales sans revenu d'emploi. L'écart marqué entre les familles biparentales à revenu unique et les familles monoparentales dont le parent seul a exercé un emploi durant l'année tient sans doute aux mêmes facteurs que ceux évoqués plus haut, à savoir des gains d'emploi moins élevés et une présence en emploi moins continue chez les secondes. Les données de l'ÉLDEQ permettent de documenter ce deuxième aspect : elles révèlent que les mères monoparentales avaient travaillé un moins grand nombre de semaines durant l'année entourant la naissance que le parent de famille biparentale occupé, le

---

<sup>8</sup> Dans 94% des familles biparentales ayant un parent en emploi, c'est le père qui est occupé.

plus souvent le père, la moyenne de semaines travaillées se situant à 33,8 chez les premières comparativement à 42,4 semaines chez les derniers. Par comparaison, les mères de familles biparentales à double revenu avaient travaillé 43,3 semaines et les pères de ce type de famille, 48,2 semaines. Quant à la situation nettement plus favorable des familles biparentales à double revenu comparativement à celle des mères monoparentales occupées, on peut invoquer, au-delà du nombre de gagne-pain dans le ménage, la plus grande difficulté des dernières à intégrer ou réintégrer rapidement le marché de l'emploi à la suite de la naissance de l'enfant, en raison des responsabilités parentales qui leur incombent, et des coûts de renonciation (*opportunity cost*) (ex. : réduction des prestations sociales, frais de garde) plus élevés liés à l'exercice d'un emploi. Les données de l'ÉLDEQ indiquent à cet égard que l'insertion ou la réinsertion sur le marché du travail après la naissance se fait moins vite chez les mères seules : 22 % d'entre elles avaient travaillé dans les mois suivant la naissance de l'enfant comparativement à 28% de leurs consœurs de familles biparentales (données non présentées).

FIGURE 1 : POURCENTAGE D'ENFANTS NÉS DANS UN MÉNAGE À FAIBLE REVENU (AVANT IMPÔT) SELON LA SITUATION EN EMPLOI DES PARENTS<sup>1</sup> ET LE TYPE DE FAMILLE, QUÉBEC, 1998



1. Au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête alors que les enfants étaient âgés d'environ 5 mois.

\* Coefficient de variation entre 15% et 25% ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

### ... et du profil d'emploi des mères

De façon plus précise, la situation économique des tout-petits est étroitement liée à la situation des mères sur le marché du travail. La proportion d'enfants à faible revenu se situait à 13% chez ceux dont la mère avait occupé un emploi dans l'année entourant la naissance (c'est-à-dire au cours des 12 mois ayant précédé le premier volet de l'enquête alors qu'ils étaient âgés d'environ 5 mois), comparativement à 55% chez les enfants de mères sans emploi. Les mères des enfants à faible revenu avaient travaillé en moyenne 10,9 semaines durant cette période comparativement à 35,7 semaines pour les mères des enfants mieux nantis. Parmi les enfants dont la mère avait travaillé dans l'année entourant la naissance, 20% de ceux dont la mère avait travaillé à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) se trouvaient dans cette situation

alors que c'était le cas de 11% de ceux dont la mère avait occupé un emploi à plein temps. Par ailleurs, environ 3% des enfants dont la mère était professionnelle ou cadre vivaient dans un ménage à faible revenu comparativement à 16% de ceux dont la mère était employée de bureau ou dans les services, et 33% de ceux dont la mère était ouvrière non qualifiée (données non présentées).

### 5.3 Sorties d'épisodes de faible revenu dans les premières années de vie

#### 5.3.1 Variables d'analyse

À la lumière des études déjà menées sur la dynamique de la pauvreté et des variables disponibles dans l'ÉLDEQ, les facteurs ou les événements suivants ont été pris en compte dans l'analyse des mouvements sortants entre l'âge de 5 mois et 17 mois d'une part, et entre l'âge de 17 mois et l'âge d'environ 2 ans et demi d'autre part.

Les changements quant à la participation au marché du travail peuvent se manifester de diverses façons. Pour le cas qui nous occupe on s'attend à ce que des facteurs tels que le fait d'intégrer ou de réintégrer rapidement le marché de l'emploi après la naissance d'un enfant soient associés aux probabilités de sortie d'une situation de faible revenu. De même, la situation familiale peut changer : un passage au-dessus du seuil peut se produire à la suite de la mise en union d'une mère seule. À l'inverse, une rupture d'union ou l'arrivée d'un nouvel enfant peut contribuer à réduire les chances de sortie d'épisodes de faible revenu indépendamment de la situation en emploi des mères.

Au regard de la situation familiale, outre l'arrivée d'un nouvel enfant dans le ménage (selon la période retenue, 7% et 11% respectivement des enfants à faible revenu ont été témoins de cet événement), nous avons tenu compte des changements survenus dans la situation conjugale du ou des parents durant la période d'observation. Ainsi quatre trajectoires ont été distinguées : 1) les familles biparentales stables ; 2) le passage d'une famille biparentale à une famille monoparentale ; 3) les familles monoparentales stables ; 4) la transition d'une famille monoparentale à une famille biparentale<sup>9</sup>.

La présence ou non au sein du ménage d'un autre adulte apparenté (ex. : grand-parent, frère ou sœur de la mère ou du père de l'enfant, etc.) a également été prise en compte. Cette variable constitue une mesure indirecte des ressources dont disposent le ménage à faible revenu (autres revenus potentiels, ressources pour la garde des enfants facilitant l'insertion des mères en emploi, etc.). À la lumière des études déjà menées sur le sujet (voir Picot *et al.*, 1999), nous avons également cherché à savoir dans quelle mesure l'intensité de la pauvreté, soit l'écart entre le revenu du ménage et le seuil de faible revenu, est associée aux sorties d'épisodes de faible revenu. Enfin, la durée de la situation de faible revenu a également été retenue dans l'analyse des sorties survenues entre l'âge d'environ 1 an et ½ et 2 ans et ½ à l'aide d'une variable évaluant la situation économique de la famille au cours des premiers mois de vie. À ce chapitre soulignons que 16% des enfants qui ont vécu dans un ménage à faible revenu entre l'âge de 5 mois et 17 mois étaient de nouveaux entrants.

En ce qui a trait à la participation au marché du travail, nous avons examiné l'effet de la présence de la mère en emploi à l'aide d'une variable combinant le nombre de semaines

---

<sup>9</sup> On notera que de l'âge de 5 mois à environ 1 an et ½, 11% des enfants vivant dans un ménage à faible revenu ont vu la situation conjugale de leurs parents changer tandis qu'un pourcentage semblable des enfants connaissant ces conditions vers l'âge de 1 an et ½ ont été témoins de tels changements durant l'année suivante. Toutefois alors que les mises en union, souvent avec le père biologique de l'enfant (Desrosiers *et al.*, 2002) surviennent plus souvent que les ruptures dans la première année et demi de la vie de l'enfant (64% des changements observés), les ruptures comptent, à l'inverse, pour une proportion plus élevée des événements conjugaux observés entre l'âge d'environ 1 an et ½ et 2 ans et ½ (58%).

travaillées<sup>10</sup> et le statut d'emploi (plein temps ou temps partiel). Mentionnons qu'il n'a pas été possible de tenir compte directement, dans l'analyse, du profil d'emploi des pères ou conjoints. Cette approche est dictée par les limites des données disponibles puisqu'on ne connaît pas avec précision le nombre de semaines travaillées par le père ou le conjoint durant la période où il a été présent dans le ménage lorsqu'il y a eu formation ou dissolution d'union en cours d'épisode. Toutefois, une analyse antérieure des données de l'ÉLDEQ a révélé que rares sont les changements dans la situation conjugale qui ne s'accompagnent pas de l'ajout ou de la perte d'un revenu d'emploi (Desrosiers *et al*, 2002). La prise en compte des événements conjugaux devrait permettre de cerner indirectement l'effet de l'ajout ou de la perte d'un revenu d'emploi provenant d'un conjoint dans le ménage. Dans le cas des familles biparentales stables, comme les ménages biparentaux dans lesquels seules les mères travaillent sont proportionnellement peu nombreux (moins de 5%), l'« effet travail des mères » devrait permettre de capter en partie celui du double revenu.

Finalement quelques variables de contrôle ont été ajoutées dans chacun des modèles : scolarité, âge de la mère à la naissance de l'enfant, et le fait que la mère soit née ou non au Canada.

### 5.3.2 Facteurs associés aux sorties d'épisodes de faible revenu

Quel est l'effort à consentir par les mères pour sortir les familles d'une situation de faible revenu, une fois les changements pouvant intervenir dans la situation conjugale (c.-à-d. ajout ou perte d'un revenu d'emploi) pris en compte ? Les données présentées au tableau 1 permettent d'apporter certains éléments de réponse à cette question. Les coefficients de régression logistique mesurent l'impact des différents événements ou variables, tous les autres facteurs étant considérés inchangés, sur la probabilité de sortie d'une situation de faible revenu par rapport à une situation de référence entre l'âge de 5 mois et environ 1 an et ½ d'abord puis entre 1 an et ½ et 2 ans et ½.

#### *Entre 5 mois et 17 mois*

Comme on peut le voir au premier modèle du tableau 1, les répercussions de l'activité des mères sur le marché du travail ressortent clairement. Toutefois seul le coefficient associé à la catégorie « travaille à plein temps entre 48 et 52 semaines » est significatif au seuil de 0,01 : ainsi, comparativement aux enfants dont la mère n'a pas occupé d'emploi au cours de l'année alors qu'ils étaient âgés entre 5 et 17 mois, ceux dont la mère était insérée à plein temps *et* de façon (quasi) continue sur le marché de l'emploi ont 9 fois plus de chances d'être passés au-dessus du seuil de faible revenu durant l'année, une fois les autres facteurs pris en compte. Lorsqu'on compare ces mères à celles ayant occupé un emploi à plein temps une partie de l'année seulement (entre 26 et 47 semaines), elles ont presque 6 fois plus de chances d'avoir traversé le seuil de faible revenu ( $9,08/1,60=5,68$  ;  $p < 0,01$ ).

Le parcours conjugal exerce également un effet net sur les chances de sorties. Plus précisément, le fait pour une mère seule de former une union multiplie par cinq les chances de sorties si on compare aux mères qui demeureront sans conjoint durant l'année ( $1,61/0,31$  ;  $p < 0,01$ ). Si on calcule les probabilités de transitions pour les mères seules ayant occupé un emploi à plein temps toute l'année et se situant près du seuil au début de la période d'observation (i.e. à un écart-type au-dessus de la moyenne de l'écart au seuil), on remarque que l'arrivée d'un conjoint contribue de façon sensible aux sorties d'épisode (90% c. 63% s'il n'y a pas formation d'une nouvelle union) (données non présentées). De même les mères seules qui se situaient loin du seuil (à un écart-type sous la moyenne) et qui ont occupé un emploi à plein temps toute l'année, verront leurs chances de sortie d'un épisode de faible revenu augmenter d'environ 30%

<sup>10</sup> Y inclus les congés annuels payés comme les vacances, le congé de maternité ou le congé parental et les congés de maladie.

(les probabilités de transitions passant de 12% à 40%) avec l'arrivée d'un conjoint dans le ménage. L'impact du phénomène est le même mais, dans ce dernier cas, il s'avère nettement insuffisant pour traverser le seuil (données non présentées)<sup>11</sup>. Par contre les mères seules qui connaissaient une situation de privation économique plus marquée au début de la période et qui n'ont pas travaillé au cours de l'année, n'ont à peu près aucune chance de connaître une transition hors pauvreté, qu'il y ait ou non formation d'une nouvelle union (7% c. 1%). Ces données démontrent à leur façon l'importance du double revenu d'emploi sur les transitions hors pauvreté.

En effet, l'insertion ou la réinsertion rapide des mères sur le marché du travail, bien qu'elle joue un rôle important, n'explique pas tout. Comme on peut le voir au tableau 1, une fois l'activité des mères prise en compte, les mères seules qui ont formé une union au cours de la période d'observation voient leurs chances de quitter une situation de faible revenu augmenter d'un facteur de 1,6 par rapport à leurs consœurs de familles biparentales stables. Ce résultat pourrait traduire de façon bien indirecte l'importance du revenu d'emploi des pères ou conjoints ; en effet, l'analyse descriptive des données montre qu'une fraction non négligeable des pères des familles biparentales à faible revenu n'avaient pas réussi à s'insérer en emploi au cours de la période d'observation (18%), alors que les nouveaux conjoints l'étaient quasiment tous ; ces derniers formaient donc un groupe mieux lotis eu égard à leur situation en emploi (données non présentées).

On notera que les enfants issus de familles biparentales dont les parents se sont séparés ne se distinguent pas de façon significative de leurs pairs issus de familles biparentales « stables » quant à leur chances de vivre une transition hors pauvreté. Cette absence de différence peut être attribuable aux nombreux ajustements familiaux qui se produisent dans l'année de la séparation, et aux délais observés avant que l'impact financier de la rupture se manifeste. Ainsi sur une plus longue période on observerait peut-être que les premiers ont moins de chances de s'en sortir que les seconds.

Au regard des autres événements familiaux considérés, on notera que l'arrivée d'une fratrie durant l'année contribue à faire chuter les chances de sortie de façon marquée (0,27) alors qu'à l'inverse, le fait d'appartenir à un ménage dans lequel un autre adulte apparenté à l'enfant est présent est associé à une probabilité nettement plus élevée de voir sa situation économique s'améliorer de façon significative (passage au-dessus du seuil de faible revenu) durant l'année. Enfin, une fois les autres facteurs ou événements pris en compte, l'écart du revenu initial par rapport au seuil de faible revenu joue de façon significative sur les chances de sortie d'un épisode de faible revenu ; chaque tranche de 5 000 \$ rapprochant un ménage du seuil faisant plus que doubler ses chances de sortie (2,34).

On soulignera par ailleurs que les caractéristiques sociodémographiques telles que le statut d'immigrante, le niveau de scolarité de la mère, ou encore l'âge de la mère à la naissance de l'enfant, ne sont pas associées de façon significative aux chances de connaître un mouvement hors d'une situation de faible revenu dans l'année et demi suivant la naissance, et leur inclusion dans le modèle n'a pas pour effet de modifier l'impact des variables déjà prises en compte (modèle non présenté).

---

<sup>11</sup> Ces probabilités se réfèrent aux enfants vivant dans un ménage unifamilial, dont la mère est née au Canada et pour lesquels aucune fratrie, biologique ou non, n'est venue s'ajouter à la famille au cours de la période d'observation.

TABLEAU 1 : FACTEURS ASSOCIÉS AUX SORTIES D'UNE SITUATION DE FAIBLE REVENU DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DE VIE, QUÉBEC, 1998-2000

Variable <sup>1</sup>	Catégorie	Entre l'âge d'environ 5 mois et 1 ½ an		Entre l'âge d'environ 1 an et ½ et 2 ans et ½	
		RC <sup>2</sup>	p	RC <sup>2</sup>	p
Trajectoire familiale (biparentale stable)	Biparentale à monoparentale	0,19	0,065	0,33	0,121
	Monoparentale stable	0,31	0,088	<b>0,25</b>	0,001
	Monoparentale à biparentale	<b>1,61</b>	0,008	<b>2,93</b>	0,001
Ajout d'une fratrie (0)	1 +	<b>0,27</b>	0,001	0,34	0,017
Présence d'un autre adulte apparenté (Non)	Oui	<b>4,55</b>	0,001	0,96	0,948
Situation en emploi de la mère (Sans emploi)	Temps partiel - < 26 semaines	0,87	0,206	0,93	0,014
	Temps partiel - >= 26 semaines	1,62	0,882	2,70	0,929
	Plein temps < 26 semaines	0,65	0,035	1,92	0,326
	Plein temps – 26-47 semaines	1,60	0,928	6,19	0,027
	Plein temps – 48-52 semaines	<b>9,08</b>	0,000	<b>15,62</b>	0,000
Mère née au Canada (Oui)	Non <sup>3</sup>	1,08	0,796	<b>0,38</b>	0,007
Écart au seuil de faible revenu		<b>2,34</b> pour chaque tranche de 5 000 \$	0,000	<b>1,45</b> pour chaque tranche de 5 000 \$	0,002
	Sous le seuil de faible revenu entre la naissance et l'âge d'environ 5 mois (Oui)	Non	N/A	N/A	<b>2,51</b>

1. La catégorie de référence est inscrite entre parenthèses.

2. Rapports de cotes du modèle de régression logistique. Pour les raisons déjà évoquées à la note 7, seuls les RC pour lesquels le seuil observé est inférieur à 0,01 (indiqués en gras) sont commentés dans le texte.

3. Dans environ neuf cas sur dix, il s'agit d'immigrantes non-européennes.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

### Entre un an et demi et 2 ans et demi

Pour l'analyse des sorties de faible revenu entre l'âge de 1 an et ½ et 2 ans et ½ nous avons considéré, en plus des variables déjà incluses dans le premier modèle, une variable indiquant si l'enfant a ou non vécu ses premiers mois de vie dans un ménage à faible revenu. L'impact de cette variable est non négligeable : comparativement aux enfants nés dans un ménage à faible revenu, ceux ayant connu cette situation plus tard ont ainsi environ 2 fois et demi plus de chances

de voir la situation économique de leur famille s'améliorer avant d'avoir atteint l'âge d'environ 2 ans et ½. Par ailleurs, comme l'indiquent les rapports de cote présentés au tableau 1, si certaines variables qui influençaient les sorties d'épisodes de faible revenu l'année précédente, telle que la situation en emploi de la mère, continuent à jouer dans le même sens, certains changements sont à souligner. Ainsi, l'effet de la fratrie semble s'atténuer ( $p = 0,017$ ) dans la deuxième période, ce qui pourrait refléter l'effet sur la situation financière du ménage du délai d'un an ou plus avant l'agrandissement de la famille. On notera également que les enfants appartenant à un ménage monoparental stable ainsi que ceux dont la mère n'est pas née au Canada, pour la grande majorité d'origine non-européenne, paraissent dorénavant avoir moins de chances de voir leur situation économique s'améliorer (0,24 et 0,38) alors que ce n'était pas le cas un an plus tôt. À l'inverse, la présence d'un autre adulte apparenté à l'enfant ne joue plus sur les chances de sortie, alors qu'elle exerçait un effet notable sur les chances de sorties d'un épisode de faible revenu au cours de la première année et demi de vie. Ces résultats indiquent que des dynamiques différentes sont à l'œuvre afin d'expliquer les sorties d'une situation de faible revenu selon l'âge auquel l'enfant est exposé à ces conditions. Ainsi, on peut penser que le profil des ménages à faible revenu présentant ces caractéristiques n'est pas le même que celui observé un an auparavant, ou encore que l'effet bénéfique associé à la présence d'au moins un autre adulte apparenté, le plus souvent un grand-parent, a déjà été « absorbé » (dans 64% des cas, ces ménages comptaient aussi un autre adulte apparenté un an auparavant). Fait à souligner, l'effet net associé à ces différentes caractéristiques demeure inchangé, que l'on prenne en compte ou non la situation économique antérieure (modèle non présenté).

On remarquera par ailleurs que, comme pour la période précédente, les mères seules qui formeront une union durant l'année sont plus avantagées que celles appartenant à une famille biparentale stable (rapport de cote = 2,93), et nettement plus que leurs consœurs sans conjoint (2,93/0,25=11,72 ;  $p < 0,01$ ). Ce résultat démontre l'importance de tenir compte, au-delà de la situation de départ, des transitions familiales que vivent les enfants, pour mieux comprendre les liens entre précarité économique et le type de famille dans lequel ils vivent.

Enfin, l'analyse des probabilités de transitions révèle que, dans l'ensemble, les chances de sorties d'une situation de faible revenu s'améliorent durant la deuxième période pour certains sous-groupes de familles. Par exemple, une famille biparentale stable dont le revenu se situait dans la moyenne des ménages sous le seuil (-12 000\$) dans les mois suivant la naissance de l'enfant, avait une probabilité de traverser le seuil de 62%. Or, une même famille, un an plus tard, dans les mêmes conditions, voit sa probabilité de s'en sortir passer à 76% si elle était déjà sous le seuil à la naissance de l'enfant, et à 89% sinon (données non présentées)<sup>12</sup>. Par contre, le portrait est moins favorable pour les familles monoparentales stables, en particulier, celles qui étaient déjà sous le seuil un an auparavant, leurs chances de s'en sortir restent faibles, passant de 34% la première année à 44% un an plus tard. Avec le passage du temps, ces mères ne semblent donc pas beaucoup mieux outillées pour atteindre un niveau de vie suffisant pour elle et leur(s) enfant(s). L'importance d'un double revenu potentiel apparaît ici clairement : parmi les enfants de familles biparentales stables qui vivaient déjà sous le seuil de faible revenu à la naissance, 16% ou 36% selon leur niveau de revenu par rapport au seuil (plus ou moins un écart-type de la moyenne) de ceux dont la mère a occupé un emploi toute l'année ne traverseront pas le seuil. Ces proportions quoique élevées sont bien en deçà de celles observées chez les enfants de familles monoparentales stables : 43% ou 70% d'entre eux, selon leur différence de revenu au seuil, demeureront sous le seuil malgré le travail à plein temps de la mère.

---

<sup>12</sup> Voir note 11.

## 6. Conclusion

Les données de l'ÉLDEQ révèlent que, parmi les enfants québécois nés à la fin des années 90, environ 3 sur 10 ont vécu dans un ménage à faible revenu à un moment ou l'autre au cours de leurs deux premières années et demi de vie. La période entourant la naissance semble une période particulièrement à risque à ce chapitre, car la proportion d'enfants vivant sous le seuil tend à diminuer au fur et à mesure que ceux-ci grandissent. Alors que certains enfants vont connaître cette situation de façon transitoire, d'autres (plus de la moitié des cas) vont toutefois connaître des conditions de vie plus difficiles jusqu'à l'âge d'environ 2 ans et ½. Ces enfants se distinguent de ceux ayant vécu de façon temporaire une situation économique difficile à plusieurs égards. L'analyse des facteurs associés aux sorties d'une situation de faible revenu révèle, par exemple, que l'occupation d'un emploi à plein temps par les mères dans les mois suivant la naissance contribue fortement à augmenter les chances de sortie des ménages de la précarité économique. Au-delà de cette caractéristique les résultats suggèrent que le double revenu ressort comme un facteur clé des sorties d'épisodes de faible revenu. Comme la période d'observation est courte, il faudra toutefois poursuivre l'analyse afin de pouvoir déterminer quelles circonstances font que certains enfants sont plus vulnérables que d'autres à la pauvreté pendant plusieurs années, ou encore sont plus susceptibles de retomber sous le seuil de faible revenu à un moment donné, et en comprendre les répercussions sur leur bien-être et leur développement.

Il n'est toutefois pas prématuré de penser que les familles à faible revenu pendant plusieurs années ont besoin d'une aide différente de ceux connaissant une situation précaire conjoncturelle liée à la naissance d'un enfant. Or, dans la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale rendue publique récemment, le gouvernement québécois s'engage nommément à soutenir les *familles à risque de pauvreté persistante* ayant la charge de jeunes enfants, en intervenant de manière précoce et intégrée à l'aide de mesures comme la formation, les suppléments de revenu liés au travail pour les prestataires de l'aide sociale, diverses mesures permettant de mieux concilier la vie familiale et professionnelle, etc. (Gouvernement du Québec, 2002). Cette initiative louable ne devrait toutefois pas nous amener à négliger les autres familles qui, en plus des défis de l'adaptation au rôle de (nouveau) parent, doivent faire face au stress lié à des difficultés économiques transitoires pendant cette période importante de la vie. Pour ceux-là on peut penser à des mesures de soutien financier comme l'augmentation de l'accessibilité aux prestations parentales et de maternité qui, à l'heure actuelle, visent encore seulement les (nouveaux) parents ayant déjà de solides liens sur le marché de l'emploi.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANTOLIN, P., T.-T. DANG et H. OXLEY, 1999. « Poverty Dynamics in Four OECD Countries », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n°212.
- CAMPAGNE 2000, 2002. *Rapport sur une décennie de pauvreté des enfants au Canada*, rapport préparé à l'occasion de « La session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants : l'occasion de tenir nos promesses », Toronto, Association des services à la famille, mai, 15 p.
- CNBES, 2002. *Le coût de la pauvreté*, Ottawa, Conseil national du bien-être social.
- CCDS, 2000. *Données de base sur la pauvreté au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.
- DESROSIERS, H., G. NEILL, L. GINGRAS et N. VACHON, 2002. « Grandir dans un environnement en changement », in : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2, 2, 61 p.

- DUNCAN, G. J. et J. BROOKS-GUNN, 1997. *The consequences of growing up poor*, New York, Russell Sage Foundation.
- FINNIE, R., 2000. *Low Income (Poverty) Dynamics in Canada : Entry, Exit, Spell Durations, and Total Time*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique (W-00-7E).
- GASCON, S., 2000. *Revenu potentiel de marché et pauvreté au Canada, 1986-1996*, Ottawa, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada (W-00-7F).
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 2002. *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, Ministère de l'emploi et de la solidarité, 57 p.
- HUFF-STEVENS, A., 1994. « The dynamics of poverty spells : Updating bane and ellwood », *American Economic Review*, 84, 2, pp. 34-37.
- LAROCHE, M., 1997. *The persistence of low income spells in Canada 1982-1993*, Ottawa, Ministère des Finances du Canada, Division des études économiques et de l'analyse de la politique.
- MORISSETTE, R., et X. ZHANG, 2001. « À faible revenu pendant plusieurs années », *Perspective*, Ottawa, Statistique Canada, n° 75-001-XIF au catalogue, mars.
- NOREAU, N., M. WEBBER, P. GILES et A. HALE, 1997. *Traverser le seuil de faible revenu*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, n° 75F0002MIF-97011 au catalogue.
- PAQUET, B., 2001. *Les seuils de faible revenu de 1990 à 1999 et les mesures de faible revenu de 1989 à 1998*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, n° 75F0002MIF-00017 au catalogue.
- OXLEY, H., J.- M. BURNAUX, T.-T. DANG et M. MIRA D'ERCOLE, 1997. « Distribution des revenus et pauvreté dans 13 pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE*, n° 29.
- OXLEY, H., T.-T. DANG et P. ANTOLIN, 2000. « Dynamique de la pauvreté dans six pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE*, n° 30, 55 p.
- PICOT, G. et J. MYLES, 1995. *Transferts sociaux, variations dans la structure familiale et faible revenu chez les enfants*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, 45 p. (série Documents de recherche, n° 82).
- PICOT, G., M. ZYBLOCK et W. PYPER, 1999. Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur la marché du travail ou le mariage et le divorce, Ottawa, Statistique Canada, Document de recherche, n° 11F0019MPF au catalogue, n° 132, hors série.
- PRESSE CANADIENNE, 2002. « Les Canadiens s'enrichissent, sauf les jeunes parents », *La Presse*, Montréal, le 24 février, p. A.3.
- ROSS, D. P. et P. ROBERTS, 2002. *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.
- ROSS, D. P., K. SCOTT et M. A. KELLY, 1996. « Aperçu : les enfants du Canada dans les années 90 », in : Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, *Grandir au Canada*, Ottawa, ministre de l'Industrie, n° 89-550-MPF au catalogue, n° 1, p. 17-51.
- RUGGLES, P., 1990. *Drawing the Line*, Washington (DC), Urban Institute Press.
- SECCOMBE, K., 2000. « Families in poverty in the 1990s : Trends causes, consequences, and lessons learned », *Journal of Marriage and the Family*, 62, pp. 1094-1113.
- UNICEF, 2000. *A League table of child poverty in rich nations*, Innocenti Report Cards 1, Florence, Innocenti Research Centre.
- WILSON, B. avec la coll. de E. TSOA, 2001. *Bilan-Faim 2001. L'affluence aux banques alimentaires en temps difficiles*, Toronto, Association canadienne des banques alimentaires, 20 p.